

F15

Planification stratégique, programmation des investissements publics (PIP) et budgets de programmes



Lieu
Paris



Durée
2 semaines



Dates
du 20/11/2017
au 01/12/2017



Prix
Option 1 4 500 € **Option 2** 5 480 €



Option Certification
1 000 €

Pour qui ?

Cadres des ministères des finances et du budget, directeurs et responsables administratifs et financiers des ministères, inspecteurs des finances, contrôleurs financiers et contrôleurs budgétaires, comptables du trésor et des établissements publics, membres des cours des comptes, conseillers en finances publiques...

OBJECTIFS

- Approfondir les concepts et les principes de gestion budgétaire programmatique.
- Renforcer ses connaissances en matière de planification et de programmation des projets de développement.
- Être en mesure de mettre en cohérence les projets d'investissements publics, le cadrage macroéconomique et les cadres de gestion des dépenses à moyen terme (CDMT).

THÈMES ET MODULES PÉDAGOGIQUES

1^{er} Module

PLANIFICATION STRATÉGIQUE : CONCEPTS ET MODE D'EMPLOI

- Les concepts et les objectifs.
- Les fonctions de la planification stratégique.
- De la vision à long terme à la planification stratégique et au budget.
- Conséquences organisationnelles : l'affectation des responsabilités.
- Les outils : la GAR, le cadre logique et la gestion de risque.

2^e Module

STRATÉGIES SECTORIELLES ET PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS (PIP)

- La notion de secteur.
- Contenu : état de lieu et choix stratégiques.
- Processus d'élaboration d'une stratégie sectorielle dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD).
- Cadre institutionnel et technique pour la mise en œuvre de la stratégie.
- Cadre institutionnel et technique pour le suivi et l'évaluation de la stratégie.

3^e Module

LA BUDGÉTISATION PAR PROGRAMMES

- La notion de programme : concepts et principales caractéristiques.
- La structuration du budget en programmes : principes et démarche.
- Les divers niveaux de la classification programmatique.
- Les acteurs de la gestion du programme.
- Leçons de l'expérience et pièges à éviter.

4^e Module

SUIVI DE LA PERFORMANCE DES PROGRAMMES : CONCEPTS ET MISE EN ŒUVRE

- Programmes, objectifs et indicateurs.
- Programmes, objectifs de stratégie et cadre logique.

- Documents de performance : projet de performance et rapport de performance.
- Comment utiliser l'information sur la performance ?
- La démarche de performance au niveau opérationnel : dialogue de gestion, protocole de gestion, contractualisation.
- Audit de la performance, contrôle de gestion et évaluation.

5^e Module

LES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES ET LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (DOB)

- Le contenu des documents budgétaires.
- Le Débat d'Orientation Budgétaire.
- Études de cas : le contenu des documents budgétaires selon les directives de l'UEMOA, de la CEMAC et la LOFIP (République Démocratique du Congo).

6^e Module

PROCÉDURES D'ÉLABORATION DU BUDGET, DU PIP ET DU CDMT

- Phasage, organisation, calendrier.
- Qui fait quoi ? Identification dans les pays des participants. Quand ?
- L'établissement d'un lien fort entre stratégies, PIP et budgets.
- Études de cas : le nouveau calendrier budgétaire du Mali.
- Exercice : mettre en place un CDMT (global et sectoriel) dans un pays en développement dont une partie importante de ses ressources dépend de l'aide extérieure.

7^e Module

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE EN MODE BUDGETS DE PROGRAMMES

- Les grands principes de l'exécution budgétaire et leurs aménagements.
- Les règles de gestion en autorisation d'engagement (AE) et en crédit de paiement (CP).
- Le rôle des acteurs dans la chaîne de la dépense.
- La fongibilité asymétrique des crédits.
- Étude de cas : la fongibilité selon la LOFIP (République Démocratique du Congo) et la LORF (République de Guinée).

8^e Module

CONTRÔLE DU BUDGET EN MODE BUDGETS DE PROGRAMME

- Du contrôle financier au contrôle budgétaire.
- Le contrôle de gestion.
- L'audit interne.
- Les inspections ministérielles : de la vérification à l'audit.
- Études de cas : le CBCM (France), le CHED (Madagascar), le nouveau contrôle financier selon les directives de l'UEMOA et de la CEMAC.

Concernant les coûts :

- **L'option 1** comprend les frais pédagogiques et les frais annexes, la fourniture d'un kit pédagogique incluant un ordinateur portable et une tablette numérique, la pause-café, la participation aux frais de déjeuner, les activités culturelles et touristiques, les déplacements en région parisienne et les services organisation et logistique de l'équipe CIFOPE.
- **L'option 2** comprend, en plus de tous les éléments de l'option 1, l'hébergement et le petit déjeuner pendant toute la durée de la formation (7, 14 ou 21 nuits maximum).

22